

diatheke

Strong n°1242

Prononciation [dee-ath-ay'-kay]

Définition

1. une disposition, un arrangement, de toute sorte, que l'on voudrait voir validé, la dernière disposition au sujet des possessions terrestres après la mort, un testament
2. un accord, un pacte, un testament
 1. alliance de Dieu avec Noé, etc.

Étymologie

διαθηκη - διαθήκη

Voir définition [diatithemai 1303](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com